

# Cabinet d'Expertise Comptable NIZA

ORIGINAL

## GROUPE D'ACCOMPAGNEMENT A L'INVESTISSEMENT ET A L'EPARGNE (GRAINE - SARL)

11 BP 468 CMS Ouagadougou 11  
Tél. : +226 50 31 47 83/+226 50 30 64 73  
E-mail : [graine.sarl@gmail.com](mailto:graine.sarl@gmail.com)  
Site web : [www.graine.bf](http://www.graine.bf)

-----  
oooooo-----

### RAPPORT GENERAL DU COMMISSARIAT AUX COMPTES

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2013

*(Version définitive)*

RC:2005M246  
IFU:00005982H

01 BP 2768  
Ouagadougou 01  
BURKINA FASO

Tél. : (226) 50 31 42 48  
Fax : (226) 50 31 78 92

E-mail  
[niza@fasonet.bf](mailto:niza@fasonet.bf)

Cpte BOA  
01289830016

Juin 2014

## SOMMAIRE

I.	RAPPORT GENERAL DU COMMISSARIAT AUX COMPTES .....	3
II.	NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS, EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2012 .....	27
II.1.	Présentation de GRAINE - SARL .....	28
II.2.	Notes sur les principes comptables .....	29
II.3.	Notes sur les comptes .....	30
III.	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES, EXERCICE 2013.....	31

## **I. RAPPORT GENERAL DU COMMISSARIAT AUX COMPTES**

# Cabinet d'Expertise Comptable NIZA

Ouagadougou, le 04/06/2014

N/R : 091/14/CD/PS/FS/YM

A

Mesdames et Messieurs les Administrateurs du Groupe d'Accompagnement à l'Investissement et à l'Epargne (GRAINE - SARL)

11 BP 468 CMS Ouagadougou 11  
BURKINA FASO

Objet : rapport général du Commissariat aux comptes, exercice clos au 31/12/2013

Mesdames et Messieurs,

1. En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par lettre n° 085/2014/GRAINE/SD/OIC en date du 24/04/2014 du Président de l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur les états financiers du Groupe d'Accompagnement à l'Investissement et à l'Epargne (GRAINE - SARL), relatifs à ses activités pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013 et ce conformément à l'article 715 de l'acte uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (GIE).

Les états financiers 2013 sur lesquels ont porté nos contrôles présentent les principales caractéristiques suivantes :

Libellés	Montants (FCFA)
Total du bilan	3 413 285 210
Capitaux propres	1 843 093 254
Résultat net	-115 025 314
Chiffre d'affaires	471 948 913

La responsabilité des Administrateurs est d'effectuer l'arrêté des comptes conformément aux dispositions de l'OHADA, aux instructions de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et aux directives du Ministère des Finances.

La préparation de ces états comprenant le bilan, le compte de résultat, les soldes intermédiaires de gestion, les encours des prêts aux dirigeants, la liste des débiteurs les plus importants, l'état des crédits en souffrance, les ratios prudentiels... relèvent de la responsabilité de la gérance de GRAINE-SARL.

2. Notre responsabilité est, sur la base de notre contrôle des comptes, d'exprimer une opinion sur ces états financiers. Notre examen a été effectué conformément aux normes de contrôle généralement admises au plan international notamment les normes International Standards on Auditing (normes ISA) de l'International Federation of Accountants (IFAC) et aux textes réglementant les Systèmes Financiers Décentralisés dans l'espace UEMOA. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un contrôle comptable consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes annuels. Il consiste également à évaluer les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes annuels et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que le contrôle auquel nous avons procédé fournit une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3. A notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états financiers 2013 des constatations et observations exposées au paragraphe I.1 notamment :

- la mise en application non suffisante des recommandations contenues dans le rapport du Commissariat aux comptes, exercice 2012 et issues des différents rapports 2010-2012 des contrôleurs internes ;
- l'activité de contrôle interne plus curatif que préventif, ne permettant pas d'anticiper sur certains événements ;
- l'insuffisance des contrôles ;
- les détournements [deux (2) à Bogandé] ;
- les braquages opérés au niveau de l'Agence de Bogandé ;
- la non concordance, sauf en fin de crédit, entre les états ADBanking et les états au niveau des points de service ;
- plusieurs erreurs commises et corrigées ;
- les suspens de longue date au niveau des états de rapprochement bancaire au niveau du siège et de l'agence de Boromo (apurés partiellement) ;
- les suspens des employés débiteurs dans les agences de Boromo et Bogandé ;

ces derniers présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de GRAINE-SARL au 31/12/2013 ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie de l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables spécifiques des Systèmes Financiers Décentralisés.

Le Commissaire aux Comptes



## I.1. DILIGENCES, CONSTATS ET OBSERVATIONS

4. Nos diligences ont porté sur :

- le point sur la mise en œuvre des recommandations du Commissariat aux comptes de l'exercice 2012 ;
- l'évaluation du contrôle interne ;
- le fonctionnement des organes sociaux ;
- la règlementation prudentielle.

### I.1.1. Point sur la mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport du Commissariat aux comptes relatif à l'exercice 2012

#### i) Travaux effectués

5. Nous avons vérifié la mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport de Commissariat aux comptes relatif à l'exercice 2012 (recommandations de 2012 non mises en application en 2013).

#### ii) Constats et observations

##### ⇒ Communes au Siège et aux deux (2) Agences

6. Sur huit (8) recommandations relatives à l'organisation et à la tenue de la comptabilité, à la gestion des crédits, des tiers et à la trésorerie :

- deux (2) ont été exécutées,
- six (6) ont été partiellement exécutées.

Ce qui est insuffisant.

Recommandations au 31/12/2012	Point au 31/12/2013	Justification de GRAINE-SARL pour les recommandations partiellement exécutées
6.1. Consolider d'abord les acquis avant de proposer de nouveaux produits et ouvrir d'autres points de services.	Recommandation partiellement exécutée. Les opérations de consolidation des anciens produits sont toujours en cours.	
6.2. Accélérer le processus du paramétrage du logiciel afin d'éviter des erreurs dans l'avenir.	Recommandation partiellement exécutée. Plusieurs erreurs commises et corrigées ont été relevées.	<i>Le processus de paramétrage du logiciel suit son cours. Nous avons bénéficié d'une version plus récente la 3.4, ce qui a pris en compte un certain nombre d'erreurs. Cependant, il faut préciser que l'adaptation totale du logiciel aux besoins de GRAINE SARL est en cours ; les besoins d'amélioration sont identifiés et</i>

<b>Recommandations au 31/12/2012</b>	<b>Point au 31/12/2013</b>	<b>Justification de GRAINE-SARL pour les recommandations partiellement exécutées</b>
		<i>communiqués au concepteur de l'outil qui travaille avec des développeurs pour nous proposer des solutions.</i>
6.3. • Renforcer les méthodes de renseignements sur les clients et analyser les garanties et cautions afin de limiter les risques de non recouvrements.  • Renforcer le Service Exploitation dans son encadrement du crédit, voire créer un Service du Contentieux.	• Recommandation exécutée d'une manière générale  • Recommandation partiellement exécutée. A Bogandé, un comité a été mis en place pour le recouvrement des impayés.	<i>Pour les actions de recouvrement, chaque entité à procédé à la mise en place d'un comité de recouvrement courant 2014 ; il reste cependant l'opérationnalisation de ces dits comités.</i>
6.4. Prendre des mesures pour prévenir les risques au lieu d'être plus curatif que préventif.	Recommandation partiellement exécutée. Quelques missions d'audit ont permis de détecter des détournements à l'Agence de Bogandé, mais elles restent insuffisantes.	<i>Des dispositions seront prises pour la mise en œuvre.</i>
6.5. Matérialiser la mise en concurrence des fournisseurs par un PV de cotation (PV de sélection)	Recommandation exécutée.	
6.6. Analyser les suspens dans les rapprochements bancaires en vue de décisions idoines.	Recommandation partiellement exécutée. Il y a toujours beaucoup de suspens dans les états de rapprochement de l'Agence de Boromo.	<i>Des mesures ont été prises afin d'apurer les suspens en 2014. Un délai de trois (03) mois a été accordé au service comptabilité pour apurer tous suspens de plus de trois (03) mois constatés dans les conciliations.</i>
6.7. Analyser et apurer en perte ou en produit exceptionnel les suspens d'une durée de plus de trois mois.	Recommandation partiellement exécutée. Les employés débiteurs de Bogandé traînent toujours des suspens.	<i>Des mesures ont été prises afin d'apurer les suspens en 2014. Un délai de trois (03) mois a été accordé au service comptabilité pour apurer tous suspens de plus de trois (03) mois constatés dans les conciliations.</i>

## ⇒ Propres au Siège

### 7. Sur dix (10) recommandations :

- neuf (9) ont été exécutées,
- une (1) a été partiellement exécutée.

*Ce qui est positivement appréciable.*

<b>Recommandations au 31/12/2012</b>	<b>Point au 31/12/2013</b>	<b>Justification de GRAINE-SARL siège pour la recommandation partiellement exécutée</b>
7.1. Indiquer à chaque fois le libellé de l'opération au niveau de fiche de	Recommandation exécutée.	

<b>Recommandations au 31/12/2012</b>	<b>Point au 31/12/2013</b>	<b>Justification de GRAINE-SARL siège pour la recommandation partiellement exécutée</b>
saisie « remarque ».		
7.2. Effectuer selon la législation en vigueur et reverser intégralement aux services des impôts les retenues à la source sur les prestataires de services et de travaux.	Recommandation exécutée.	
7.3. Joindre systématiquement l'attestation et la quittance de règlement de la retenue à la source à la pièce justificative y relative.	Recommandation exécutée.	
7.4. Etablir les états de rapprochement bancaire en bonne et due forme afin de permettre des analyses pertinentes.	Recommandation exécutée.	
7.5. Régulariser les agios/frais bancaires dans le mois suivant l'état de rapprochement auquel il se rapporte.	Recommandation partiellement exécutée.	<i>Le retard accusé dans la saisie des données financières justifie le niveau d'exécution de cette recommandation. Des mesures ont été prises pour palier à ces insuffisances à savoir la clôture mensuelle des bases de données ; ce qui oblige les opérateurs à se mettre à jour sans conditions et à déposer au plus tard le 05 de chaque mois échu un rapport financier dans lequel fait partie de l'état de conciliation des comptes bancaires et ou de trésorerie.</i>
7.6. Approvisionner la caisse en bonne et due forme avant d'effectuer les règlements en respect des procédures en matière d'achats en espèces.	Recommandation exécutée.	
7.7. Compléter les informations demandées suite aux contrôles de l'Auditeur Interne.	Recommandation exécutée d'une manière générale.	
7.8. Etablir des fiches de décompte pour les factures à règlements multiples qui rappellent le n° du contrat, la date, le montant total des travaux, les dates, les montants et les références dans la comptabilité des règlements précédents pour un suivi efficient des règlements des décomptes.	Recommandation exécutée.	
7.9. Signaler les annulations d'écritures comptables au niveau de l'enregistrement à annuler.	Recommandation exécutée.	
7.10. Comptabiliser les opérations de crédits au niveau du compte bancaire approprié.	Recommandation exécutée.	

⇒ Propres à l'Agence de Boromo

8. Sur trois (3) recommandations :

- deux (2) ont été exécutées,
- une (1) n'a pas été exécutée.

*Ce qui est positivement appréciable n'eut été les multiples faiblesses relevées au cours de la période contrôlée.*

Recommandations au 31/12/2012	Point au 31/12/2013	Justification de GRAINE-SARL pour la recommandation non exécutée.
<b>A] Au niveau de l'organisation et de la tenue de la comptabilité</b>		
8.1. Les suspens doivent être analysés, justifiés puis apurés.	Recommandation exécutée.	
8.2. Les dépenses de fonctionnement ne sont pas enregistrées au compte guichet mais plutôt sur le compte Caisse menues dépenses.	Recommandation non exécutée.	<i>La séparation du guichet et de la caisse menues dépenses est en projet et doit être effectif en 2014.</i>
<b>B] Au niveau de la gestion des crédits</b>		
8.3. Les informations de comparaison fournies dans le rapport global d'activité soient justes afin d'éviter le risque de donner une image trompeuse de l'évolution des activités.	Recommandation exécutée.	

⇒ Propres à l'Agence de Bogandé

9. Sur cinq (5) recommandations :

- deux (2) ont été exécutées,
- deux (2) ont été partiellement exécutées,
- une (1) n'a pas été exécutée.

*Ce qui est moyen.*

Recommandations au 31/12/2012	Point de la mise en œuvre au 31/12/2013	Justification de GRAINE-SARL pour les recommandations partiellement et non exécutées
<b>A] Au niveau de la sécurité</b>		
9.1. * Accélérer le processus d'informatisation des points de services afin de permettre aux clientes et aux agents de crédits de faire directement leurs opérations au niveau des guichets de ces points de services. * Eviter les sorties nocturnes.	Recommandation partiellement exécutée.	<i>Des dispositions seront prises pour la mise en œuvre.</i>
9.2. * Veiller à établir un rapport clair dans le cadre des détournements.	* Recommandation exécutée	

<b>Recommandations au 31/12/2012</b>	<b>Point de la mise en œuvre au 31/12/2013</b>	<i>Justification de GRAINE-SARL pour les recommandations partiellement et non exécutées</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer le contrôle hiérarchique. Les Responsables de points de Service (RSP) doivent vérifier journalièrement les récupérations faites par les Agents de Crédit (AC).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandation partiellement exécutée.</li> </ul>	
<b>B] Au niveau de l'organisation et de la tenue de la comptabilité</b>		
9.3. Elaborer des rapports périodiques et faire la synthèse à la fin de l'exercice.	Recommandation exécutée.	
9.4. Veiller à élaborer un chronogramme pour la mise en œuvre des recommandations.	Recommandation non exécutée.	<i>Des dispositions seront prises pour la mise en œuvre.</i>

⇒ Evaluation du contrôle interne proprement dite

i) *Travaux effectués*

10. La législation des Systèmes Financiers Décentralisés intime aux organes exécutifs de ces institutions de prendre les dispositions pour instaurer en leur sein un système de contrôle interne efficace. Le Commissaire aux Comptes doit apprécier les conditions d'exercice du contrôle et formuler, en cas de besoin des recommandations qui visent la correction des faiblesses et irrégularités qu'il aura constatées. C'est dans ce sens que nous avons passé en revue les dispositifs et les processus du système de contrôle interne de GRAINE - SARL pour nous assurer de leur capacité à :

- maîtriser les risques auxquels GRAINE - SARL peut être exposé ;
- prévenir et à détecter les fraudes et erreurs ;
- confirmer l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements des transactions de GRAINE - SARL ;
- sauvegarder les actifs de GRAINE - SARL ;
- garantir le respect des politiques de gestion ;
- produire régulièrement des informations financières fiables.

La revue de l'organisation de GRAINE - SARL, des outils et méthodes de travail, des procédures en vigueur et du rapport de l'audit interne, appelle de notre part les observations consignées dans les tableaux qui suivent :

*Il faut noter que cette revue a été effectuée sur la base de sondages et ne saurait prétendre mettre en évidence toutes les faiblesses éventuelles dans la gestion de GRAINE - SARL.*

ii) *Constats et observations*

11. Nous avons noté :

- une baisse considérable du résultat net, -58 686 527 F CFA en 2012 et -115 025 314 F CFA en 2013, soit une baisse de 48,98% ;
- une diminution des capitaux propres, 2 013 488 915 F CFA en 2012 et 1 843 093 254 F CFA en 2013, soit une diminution de 9,25% ;
- une augmentation des crédits en souffrance au niveau du siège et au niveau de l'Agence de Boromo.

⇒ Faiblesses communes au Siège et aux deux (2) Agences

Faiblesses	Risques et contre performances	Recommandations	Commentaires de GRAINE SARL Siège et des agences	Responsables et délai d'exécution
<b>A] Au niveau de l'organisation et de la tenue de la comptabilité</b>				
<b>11.1.</b> Il a été relevé un nombre important d'erreurs et corrections sur les écritures comptables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Possibilité de non maîtrise du logiciel.</li> <li>Risque de produire des données erronées.</li> <li>Confusion.</li> <li>Manque de crédibilité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Eviter les erreurs au maximum.</li> <li>Investiguer auprès des comptables pour déceler la cause de ces erreurs et procéder à une formation si nécessaire.</li> </ul>	<p><i>Ces erreurs pour la plupart sont, en majorité dues à des erreurs de saisie exemple (sur le montant de l'opération, sur le choix du client, sur le choix du compte approprié pour l'imputation ou le choix de l'opération diverse concernée). Certes, il existe aussi certaines erreurs dues au paramétrage de certains produits et aussi à certains dysfonctionnements du logiciel.</i></p> <p><i>Des mesures ont été prises pour la responsabilisation absolue de chaque acteur intervenant dans la chaîne de production, afin d'éviter des éventuelles erreurs.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Gérante</li> <li>* Audit et contrôle interne</li> <li>* Gestionnaire Administratif et Comptable</li> <li>• Sans délai</li> </ul>
<b>11.2.</b> D'une manière générale, les numéros d'enregistrement automatisés par le logiciel ne correspondent pas à l'ordre chronologique des pièces.	Difficultés dans la vérification des pièces.	Procéder au paramétrage complet du logiciel de manière à faire correspondre l'ordre des pièces et celui des numéros générés.	<p><i>Le logiciel ne dispose pas d'un système de numérotation continu par journal et suivant qu'il s'agit d'une transaction financière et non. Tout ce qui est action dans le logiciel est considéré comme transaction et un numéro suivant cette chronologie, lui est attribué. Ce qui ne permet pas d'avoir un ordre chronologique dans les pièces. Cependant, cette préoccupation a été soumise au concepteur de l'outil qui le</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Gérante</li> <li>* Audit et suivant</li> <li>* Gestionnaire Administratif et Comptable</li> <li>* Responsable SIG</li> <li>• Sans délai</li> </ul>

Faiblesses	Risques et contre performances	Recommandations	Commentaires de GRAINE SARL Siège et des agences considère comme une demande d'amélioration spécifique et que des travaux sont entraînés à être faits afin de nous satisfaire.	Responsables et délai d'exécution
<b>11.3.</b> Il a été retrouvé des reçus et factures qui ne portent pas la dénomination de GRAINE SARL.	Difficultés de prouver qu'il s'agit des dépenses imputables à GRAINE SARL.	Veiller à mentionner sur tous les reçus de dépenses et factures la dénomination de GRAINE SARL.	<i>Des mesures seront prises pour le renforcement du contrôle sur ce point, de même que des sensibilisations seront effectuées à l'encontre du personnel pour la prise en compte de cette recommandation.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptables</li> <li>* Tout membre du personnel</li> <li>• Sans délai</li> </ul>
<b>11.4.</b> Les affectations de personnel se font sans une véritable passation de service.	• Non détection éventuelles failles dans la gestion du portefeuille.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toujours procéder à une passation de service entre les agents affectés et les nouveaux agents.</li> <li>• Effectuer le point avec les groupements bénéficiaires des prêts.</li> </ul>	<b>B] Au niveau de la gestion du personnel</b> <i>La mise en œuvre a débuté en 2013 et se poursuit.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérante</li> <li>* Audit et contrôle interne</li> <li>* Contrôleurs internes des agences</li> <li>* Gestionnaire Administratif et Comptable</li> <li>* Chefs d'Agences</li> <li>• Sans délai</li> </ul>
<b>11.5.</b> Il n'est pas à chaque fois effectué des contrôles et des investigations auprès des clients pour apprécier la gestion du portefeuille par le contrôleur interne ou les Chefs d'Agence ou les Responsables de points de service.	• Contrôle interne plutôt curatif que préventif en cas de mauvaise gestion par les agents.	Multiplier les contrôles par des rencontres avec les clientes sur le terrain afin d'apprécier le niveau de gestion du portefeuille de chaque agent.	<i>Nous prenons bonne note : des mesures seront prises pour la mise en application de cette recommandation.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérante</li> <li>* Audit et contrôle interne</li> <li>* Contrôleurs internes des Agences</li> <li>* Responsable des opérations</li> <li>* Chefs d'Agences</li> </ul>

Faiblesses	Risques et contre-performances	Recommandations	Commentaires de GRAINE SARL Siège et des agences	Responsables et délai d'exécution
			* Responsables des points de service • Sans délai	

⇒ Propres au Siège

Faiblesses	Risques et contre-performances	Recommandations	Commentaires de GRAINE SARL Siège	Responsables et délai d'exécution
		A] Au niveau du respect des règles		
11.6. Les copies des rapports d'audit interne réalisé par l'Auditeur Interne ne sont pas transmises au Ministère de l'Economie et des Finances.	Non respect de la réglementation en vigueur des SFD au regard du Ministère de Tutelle.	Veiller à toujours transmettre en au Ministère de Tutelle les copies des rapports d'audit réalisés par l'Auditeur Interne.	Des mesures seront prises pour le respect de la réglementation.	• Gérante • Sans délai
		B] Au niveau de l'organisation et de la tenue de la comptabilité		
11.7. Certaines opérations ne sont pas enregistrées dans les comptes appropriés :	Non respect des principes comptables.	Veiller à enregistrer les opérations dans les comptes appropriés.	Des mesures ont été prises pour réduire la marge d'erreurs constatées ; ces mesures sont entre autres la forte responsabilisation des acteurs de la saisie, le renforcement de leur capacité et du contrôle interne.	• Gestionnaire Comptable * Administratif et Comptable • Sans délai

Faiblesses	Risques et contre-performances	Recommendations	Commentaires de GRAINE SARL Siège	Responsables et délai d'exécution
<p>enregistrée dans le compte 62392 Autres charges diverses d'exploitation (nescafé, thé, divers, etc.) alors qu'il s'agit des produits d'entretien et de nettoyage ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pièce n° 5240 relative au remboursement des frais de péage pour les missions des 22 et 24/04/2013 à Kombissiri de 800 F CFA. Dépense enregistrée dans le compte 62392 Autres charges diverses d'exploitation (nescafé, thé, divers, etc.)</li> </ul>	<p><b>11.8.</b> Certaines opérations ne sont pas suffisamment justifiées par les pièces. Il manque notamment les comptes rendus de mission, les états de prise en charge des bénéficiaires, les reçus, etc. :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pièce n°4779 relative aux reliquats des frais de mission à Dédougou du 12 au 15/02/2013 de 30 500 F CFA ;</li> <li>• pièce n° 5031 relative au remboursement des frais complémentaires de mission du 18 au 24/03/2013 à Bogandé de 10 000 F CFA ;</li> <li>• pièce n° 4873 relative au reliquat des frais de mission à Fada et Bogandé du 17 au 24/02/2013 de 40 000 F CFA.</li> </ul>	<p>Justificatifs exhaustifs.</p> <p>non</p>	<p>Prendre soin de joindre toutes les pièces justificatives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en application des manuels de procédures révisées viendra encadrer la prise en charge de ces recommandations. La Direction travaillera au strict respect de ces procédures dans lesquelles ces recommandations sont prises en compte pour l'efficience des opérations.</li> <li>• Sans délai</li> </ul>
				<p><b>11.9.</b> Des avances ont été faites à M. MAMBOE Dramane sur les dotations mensuelles pour le nettoyage et enregistrées dans le compte de charge 6116234 Fournitures d'entretien et de nettoyage.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pièce n° 5316 relative à l'avance de fonds pour les frais de nettoyage de mai 2013 de 15 000 F CFA.</li> </ul>
				<p>Pour toute avance au personnel, mouvementer son compte débiteur divers.</p> <p>Non respect des principes comptables.</p>

Faiblesses	Risques et contre-performances	Recommandations	Commentaires de GRAINE SARL Siège	Responsables et délai d'exécution
• pièce n° 5884 relative aux frais complémentaires de nettoyage des locaux juin 2013 de 10 000.				

⇒ Propres à l'Agence de Boromo

Faiblesses	Risques et contre performances	Recommandations	Commentaires de GRAINE Agence de Boromo	Responsables et délai d'exécution
	A] Au niveau de l'organisation et de la tenue de la comptabilité			
11.10. Il n'a pas été initié de bordereau de transmission et de réception pour les expéditions des pièces comptables.	Difficulté de situer la responsabilité en cas de perte.	Initier un bordereau pour la transmission des pièces comptables.	Un cahier de transmission sera mis en place dans chaque point de service dès juin 2014.	• Chef d'Agence Contrôleurs internes * * *
11.11. D'une manière générale, il n'est pas joint les rapports de mission aux pièces y relatives.	Justificatifs insuffisants.	Joindre les rapports de mission aux pièces justificatives y relatives.	• Un rapport succinct est fait en bas de page de la fiche de justification. • Un rapport sera exigé pour compter de juin 2014.	• Sans délai * * *
11.12. Il n'est toujours pas requis la signature des responsables sur les pièces comptables alors qu'un emplacement est prévu à cet effet :	Difficulté de prouver que les dépenses ont été autorisées.	Veiller à ce que toutes les pièces soient signées par les personnes autorisées.	• L'agence renforcera l'auto contrôle et le contrôle hiérarchique. • La caissière a été interpellée à ce sujet et des mesures idoines seront prises.	• Chef d'Agence Contrôleurs Internes Comptable * * *
			• pièce n° 86416 relative à l'achat de carburant pour le véhicule de 15 000 F CFA ; • pièce n° 93151 relative à une avance de fonds à Nikiema Ambroise pour liquidation des épargnes de 135 000 F CFA.	• Sans délai

Faiblesses	Risques et contre performances	Recommandations	Commentaires de GRAINE Agence de Boromo	Responsables et délai d'exécution
<p><b>11.13.</b> Certaines pièces justificatives sont sans mémo de demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pièce n° 132310 du 27/12/2013 relative au délestage guichet c'est-à-dire approv coffre-fort de 1 340 000 F CFA ;</li> <li>• pièce n° 86276 du 31/01/2013 relative à l'achat de gasoil pour le véhicule 11GK5974BF de 30 000 F CFA ;</li> <li>• pièce n° 86340 du 31/01/2013 relatif au paiement des frais de déplacement à Nacro Regina Fatimata de 5 500 F CFA ;</li> <li>• pièce n° 119206 du 25/07/2013 relative au retrait de fonds de 15 000 000 F CFA à la CPB TITA pour dépôt au compte central Ecobank.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Justificatifs insuffisants.</li> <li>• Non-respect des procédures de GRAINE SARL.</li> </ul>	<p>Joindre une copie du même de demande aux autres pièces justificatives relatives à l'opération indiquée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>L'agence renforcera l'auto contrôle et le contrôle hiérarchique.</i></li> <li>• <i>La caissière a été interpellée à ce sujet et des mesures idoines seront prises.</i></li> <li>• Sans délai</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef d'Agence Responsables Points de Service Comptable</li> <li>* * * * *</li> </ul>
<p><b>11.14.</b> D'une manière générale, les copies des contrats de bail ne sont pas jointes aux pièces de règlement des loyers.</p>	<p>Justificatifs insuffisants.</p>	<p>Joindre les copies des contrats de location aux pièces y relatives.</p>	<p><i>La recommandation sera exécutée et la situation de janvier à juin 2014 régularisée.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptable</li> <li>• Sans délai</li> <li>•</li> </ul>
<p><b>11.15.</b> Il n'est toujours pas fait usage de bande récapitulative pour plusieurs pièces faisant l'objet d'un même enregistrement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté dans le traitement des données.</li> <li>• Non respect des recommandations de l'audit interne.</li> </ul>	<p>Veiller au respect des recommandations de l'audit interne en utilisant une bande récapitulative pour plusieurs pièces faisant l'objet d'un même enregistrement.</p>	<p><i>Les pièces de janvier à juin 2014 seront regularisées et le respect de la recommandation sera de rigueur pour les situations avenir.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptable</li> <li>• Sans délai</li> <li>•</li> </ul>
<p><b>11.16.</b> Les états de reversement des épargnes ne portent toujours pas les empreintes des clients bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pièce n° 90140 relative à avance IOMPO Ivette Gladys pour liquidation épargne nantie de 390 000 F CFA ;</li> <li>• pièce n° 91579 relative à avance Traoré Korotimi pour liquidation des épargnes</li> </ul>	<p>Difficulté de prouver la présence ou la participation effective des bénéficiaires à l'opération.</p>	<p>Exiger les signatures ou la empreintes des clientes sur les états de reversement des épargnes ou de récupération des capitaux.</p>	<p><i>La recommandation sera exécutée et la situation de janvier à juin 2014 régularisée.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef d'Agence Audit et contrôle interne Agents de crédit</li> <li>* * * * *</li> <li>• Sans délai</li> </ul>

Faiblesses	Risques et contre performances	Recommandations	Commentaires de GRAINE Agence de Boromo	Responsables et délai d'exécution
<p>ordinaires de 1 006 700 F CFA ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pièce n°94740 relatives au versement capitaux mensuels et reliquat sur liquidation épargnes nanties de 2 486 000 F CFA ;</li> <li>• pièce n° 103517 relative à l'avance NIGNAN Simé pour liquidations épargnes ordinaires de 1 706 900 F CFA.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Justificatifs insuffisants.</li> <li>• Contrôles pertinents.</li> </ul> <p><b>11.17.</b> Il n'est pas toujours joint de copie de contrat de prêt aux pièces relatives aux versements de capitaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pièce n° 94740 relative au versement capitaux mensuels et reliquat sur liquidations épargnes nanties de 2 486 000 F CFA ;</li> <li>• pièce n° 103450 relative au versement récupération capitaux PS Houndé de 1 000 000 F CFA ;</li> <li>• pièce n° 103476 relative au versement récupération capitaux PS Déougou de 4 079 000 F CFA ;</li> <li>• pièce n° 106421 relative au versement récupération capitaux PS Bondoukuy de 1 470 000 F CFA.</li> </ul>	<p>Toujours joindre les copies de contrat de prêt aux pièces justificatives y relatives.</p> <p>non</p>	<p><i>La recommandation sera exécutée</i></p> <p><i>La recommandation sera exécutée et la situation de janvier à juin 2014 régularisée.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestionnaire portefeuille</li> <li>* Comptable</li> <li>* Aide-comptable</li> <li>• Sans délai</li> </ul>	<p>* * *</p>
	<p><b>11.18.</b> D'une manière générale, les pièces relatives aux corrections des erreurs portant sur les écritures des opérations de crédit sont classées dans le chrono des OD uniquement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Confusion.</li> <li>• Perte de temps dans le traitement des données.</li> </ul>	<p>Veiller à classer les pièces de correction des écritures dans les chronos correspondants en faisant un renvoi à la pièce initiale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptable</li> <li>* Aide-comptable</li> <li>• Sans délai</li> </ul>
	<p><b>11.19.</b> Il a été relevé certaines opérations liées au crédit et à l'épargne enregistrées dans le journal des Opérations Diverses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pièce n° 87260 relative à l'avance des fonds pour liquidation partielle des</li> </ul>	<p>Confusion.</p>	<p>Veiller à enregistrer les opérations de crédit dans le journal correspondant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptables</li> <li>• Sans délai</li> </ul>

Faiblesses	Risques et contre performances	Recommandations	Commentaires de GRAINE Agence de Boromo	Responsables et délai d'exécution
<p>épargnes ordinaires PS Boromo de 59 500 F CFA ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pièce n° 87270 relative à la justification de la liquidation des épargnes ordinaires de 909 700 F CFA ;</li> <li>• pièce n° 91651 relative à la justification des liquidations des épargnes ordinaires de 2 008 000 F CFA ;</li> <li>• pièce n° 125942 relative au dépôt des capitaux sur le compte du GVM de 1 365 000 F CFA.</li> </ul>				
		<p><b>C1 Au niveau de la gestion du coffre fort et de la caisse</b></p> <p><b>11.20.</b> D'une manière générale, les approvisionnements du guichet et du coffre-fort ne sont pas suffisamment justifiés.</p>	<p>Difficulté de connaître l'objet de l'approvisionnement.</p> <p>A l'exemple de l'Agence de Bogandé, justifier les approvisionnements du guichet et du coffre-fort en joignant une copie du budget de fonctionnement ou des dossiers de crédit, selon l'objet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptable</li> <li>• La recommandation sera exécutée à juin 2014 régularisée.</li> <li>• Sans délai</li> </ul>
	<p><b>11.21.</b> Le plafond dans le coffre-fort n'est toujours pas respecté.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Non respect des procédures.</li> <li>• Protection non optimum des fonds de l'Agence.</li> </ul>		<p>Multiplier les contrôles du coffre-fort et veiller au respect du plafond prévu dans le manuel de procédures.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En cas de situation difficile, le plafond est dépassé. Mais les dispositions sont prises pour éviter des délais longs de dépassement.</li> <li>• Audit et contrôle interne</li> <li>• Chef d'Agence</li> <li>• Comptable</li> <li>• Sans délai</li> </ul>
	<p><b>11.22.</b> Il y a eu des écarts non justifiés entre les soldes de la caisse sur le brouillard et celui récapitulé sur la fiche de trésorerie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pièce n° 94431 relative au délestage guichet de 80 000 F CFA, le solde de caisse sur le brouillard (114 280 F CFA) ne correspond pas à celui sur la fiche de trésorerie (114 380 F CFA), soit un écart</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Confusion.</li> <li>• Données erronées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller au report correct des soldes sur la fiche de trésorerie ;</li> <li>• Justifier les écarts qui se dégagent entre les soldes sur le brouillard et le solde sur la fiche de trésorerie, du reste il ne devrait pas y avoir.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La recommandation sera exécutée et la situation de janvier à juin 2014 régularisée.</li> <li>• L'agence renforcera l'autorisation et le contrôle</li> <li>• Comptable</li> <li>• Aide-comptable</li> <li>• Sans délai</li> <li>• Les écarts seront justifiés et</li> </ul>

Faiblesses	Risques et contre performances	Recommandations	Commentaires de GRAINE		Responsables et délai d'exécution	
			Agence de Boromo	ceux non justifiés reversés sans délais.	• Comptable *	• Aide-comptable *
de 100 F CFA ; • pièce n° 94452 relative au délestage guichet de 380 000 F CFA, différence entre le solde du brouillard (442 340 F CFA) et le solde sur la fiche de trésorerie (442 350 F CFA), soit un écart de 10 F CFA ; • pièce n° 99159 relative au délestage guichet de 340 000 F CFA, le solde du brouillard (399 565 F CFA) est différent du solde sur la fiche de trésorerie (399 560 F CFA), soit un écart de 5 F CFA ; • pièce n° 99174 relative à l'approvisionnement guichet de 100 000 F CFA, différence entre le solde du brouillard (278 215 F CFA) et le solde sur la fiche de trésorerie (278 210 F CFA), soit un écart de 5 F CFA ; • pièce n° 128260 relative au délestage guichet de 600 000 F CFA, différence entre le solde du brouillard (743 285 F CFA) et celui porté sur la fiche de trésorerie (743 485 F CFA), soit un écart de 200 F CFA.	Difficulté de s'assurer l'effectivité des opérations.	Justifier les opérations au niveau du guichet en joignant toutes les pièces justificatives y relatives.	L'agence contrôle et le renforcera	l'auto contrôle et le renforcera	• Comptable *	
<b>11.23.</b> Quelques opérations au niveau du guichet sont sans pièces justificatives que la fiche de passage écritures : • pièce n° 131439 relative au délestage guichet de 1 000 000 F CFA. • pièce n° 131470 relative à un approvisionnement guichet de 1 000 000 F CFA.			L'agence contrôle et le remplir	L'agence contrôle et le remplir	• Aide-comptable *	
<b>11.24.</b> Il a été retrouvé certaines fiches de trésorerie qui ne sont pas totalement renseignées (billets non effectués) ;	Informations exhaustives.	non Veiller correctement les pièces de caisse lors des opérations de	l'auto contrôle et le renforcera	l'auto contrôle et le renforcera	• Comptable *	

Faiblesses	Risques et contre performances	Recommandations	Commentaires de GRAINE Agence de Boromo	Responsables et délai d'exécution
<ul style="list-style-type: none"> <li>pièce n° 85687 relative à un approvisionnement guichet de janvier 2013 de 300 000 F CFA;</li> <li>pièce n° 92025 relative à un approvisionnement guichet de 100 000 F CFA;</li> <li>pièce n° 94742 relative à un approvisionnement guichet de 2 200 000 F CFA.</li> </ul>	déléstage ou d'approvisionnement du guichet.			<ul style="list-style-type: none"> <li>Sans délai</li> </ul>

⇒ Propres à l'Agence de Bogandé

Faiblesses	Risques et contre performances	Recommandations	Commentaires de GRAINE Agence de Bogandé	Responsables et délai d'exécution
	A] Au niveau de la sécurité	<p>11.25. L'Agence de Bogandé a été victime de deux (2) braquages au mois de Novembre 2013.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Perte de fonds.</li> <li>Dégénération patrimoniale.</li> </ul>	<p>Le processus est* * Chef d'agence Audit et contrôle interne</p> <p>Le sensibilisation auprès des clientes à fréquenter les guichets pour les dépôts et retraits. Chaque point de service dispose de sa base de données dans laquelle elle saisit ses opérations.</p> <p>Cependant, il faut préciser que le degré d'autonomisation reste faible. Le mot d'ordre, c'est de travailler pour rendre rapidement la pleine autonomie de tous les points de service dans un bref délai.</p> <p>Pour ce qui concerne l'aménagement des</p>	

Faiblesses	Risques et contre-performances	Recommandations	Commentaires de GRAINE Agence de Boggadé	Responsables et délai d'exécution
			<p>guichets, nous pouvons dire que les travaux sont finalisés à cette date. Ce qui reste, c'est de les rendre opérationnels à travers la mise à disposition du personnel, des équipements et du dispositif requis. La sensibilisation des clients, quant à elle, poursuit son cours et des actions relatives à la fréquentation des guichets par les clients sont déjà constatées.</p>	<p>• Chef d'agence Audit et contrôleur interne * Comptable</p> <p>• Sans délai</p>
			<p><b>B] Au niveau de l'organisation et de la tenue de la comptabilité</b></p> <p><b>11.26.</b> Il n'a pas été passé des écritures de régularisation de certaines charges liées à l'exercice 2012.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pièce comptable n°87627 du 24/01/2013 relative au frais d'hébergement de Doussa Youssouf et de Findano Yiendie de 12 000 F CFA date du 28/12/2012 ;</li> <li>• pièce comptable n°88160 du 24/01/2013 relative au frais de déplacement (carburant &amp; huile 2 temps) de Yonly David de 5 600 F CFA date du 30/12/2012.</li> </ul> <p><b>11.27.</b> Il n'est toujours pas requis la signature du Chef d'Agence, du Gestionnaire de portefeuille et de la Comptable sur certaines pièces justificatives.</p>	<p>• Procéder aux écritures de régularisation pour rattacher les charges à leur période.</p> <p>• Des dispositions seront prises pour les corrections.</p> <p>• Chef d'agence Audit et contrôleur interne * Comptable</p> <p>• Sans délai</p>
			<p>Difficultés de prouver que les dépenses ont été autorisées.</p> <p>Veiller à faire signer toutes les pièces justificatives par les personnes autorisées.</p>	<p>• Des dispositions seront prises pour les corrections.</p> <p>• Chef d'agence Gestionnaire de portefeuille * Comptable</p> <p>• Sans délai</p>

Faiblesses	Risques et contre-performances	Recommandations	Commentaires de GRAINE Agence de Bogandé	Responsables et délai d'exécution
F CFA • pièce comptable n°125086 du 24/10/2013 relative au remboursement de frais médicaux de 46 740 F CFA • pièce comptable n°125077 du 24/10/2013 relatif à l'approvisionnement du guichet de 300 000 F CFA				
<b>11.28.</b> Il a été initié une bande récapitulative à ruban, mais qui n'est toujours pas utilisée pour les pièces multiples faisant l'objet d'un même enregistrement.  <b>11.29.</b> Certaines opérations ne sont pas suffisamment justifiées. Il manque notamment les bons de commande ou de livraison, les procès verbaux de dépouillement et les mémos de demande.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exécution partielle des recommandations de l'audit interne.</li> <li>Perte de temps dans le traitement des données.</li> </ul> <p>Justificatifs insuffisants.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>pièce n° 92342 relative au règlement facture d'achat de chaussure de sécurité de 127 500 F CFA ;</li> <li>pièce n° 97077 relative au règlement facture d'achat de pièce de rechange moto de 1 944 000 F CFA ;</li> <li>pièce n° 94412 relative à approvisionnement coffre fort par BOA de 3 000 000 F CFA ;</li> <li>pièce n° 131359 relative au règlement facture d'achat de consommable informatique et petit équipement de 682 500 F CFA.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toujours utiliser une bande récapitulative pour les multiples faisant l'objet d'un même enregistrement.</li> </ul> <p>Des dispositions seront prises pour les corrections.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Matérialiser toutes les écritures comptables par des justificatifs probants et exhaustifs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comptable Aide-comptable</li> <li>Sans délai</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comptable</li> <li>Sans délai</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des dispositions seront prises pour les corrections.</li> <li>• Des dispositions seront prises pour les corrections.</li> </ul>
	<b>11.30.</b> Sur la fiche de trésorerie, à la mention « signature du supérieur hiérarchique » tantôt signe le Chef d'Agence, tantôt signe la Comptable.	Veiller au respect du degré de pouvoir et précéder les signatures par la mention P/I ou P/O en cas d'absence du Chef d'Agence.	Des dispositions seront prises pour les corrections.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chef d'Agence</li> <li>Contrôleur interne</li> <li>Comptable</li> </ul>

Faiblesses	Risques et contre-performances	Recommandations	Commentaires de GRAINE Agence de Bogandé	Responsables et délai d'exécution
				• Sans délai
		<b>C] Au niveau de la gestion du crédit</b>		
<b>11.31.</b> Dans certains points de service, les fonds récupérés par les agents de crédit sont directement reversés par eux-mêmes en banque ou à la caisse populaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non respect des procédures du manuel.</li> <li>• Risque détournement.</li> </ul>	<p>Veiller au respect du manuel de procédures qui autorise seul le Responsable du point de service à effectuer les dépôts des capitaux en banque ou à la Caisse populaire.</p>	<p>Des dispositions seront prises pour les corrections.</p> <p>* Chef d'Agence Contrôleur interne * Responsables des points de service</p>	<p>• Sans délai</p>
		<b>D] Au niveau de la gestion du coffre fort et du guichet</b>		
<b>11.32.</b> Certaines opérations au niveau du guichet ne sont pas suffisamment justifiées. Il manque notamment les brouillards du guichet et reçus de dépôt :		<p>Toujours joindre toutes les pièces relatives aux opérations du guichet et du coffre-fort.</p>	<p>Des dispositions seront prises pour les corrections.</p> <p>* Comptable Aide-comptable * Responsables des points de service</p>	<p>• Sans délai</p>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• pièce n° 97529 relative au délestage guichet de 400 000 F CFA ;</li> <li>• pièce n° 92330 relative au dépôt fonds par coffre fort Fada de 2 000 000 ;</li> <li>• pièce n° 96309 relative au dépôt en espèces par le coffre fort de Fada de 3 230 000 F CFA ;</li> <li>• pièce n° 132977 relative au retrait pour dépôt dans le compte Caisse Populaire Bogandé de 1 050 000 F CFA ;</li> <li>• pièce n° 125721 relative au délestage guichet de 150 000 F CFA.</li> </ul>		

## **I.2. FONCTIONNEMENT DES ORGANES SOCIAUX**

### *i) Travaux effectués*

**12.** Nous avons procédé aux vérifications portant sur le fonctionnement du gouvernement d'entreprise de GRAINE - SARL. Ces vérifications ont porté sur la conformité des statuts, la désignation des dirigeants, les réunions des organes sociaux, l'existence de documents et plans de stratégie et l'accès des associés aux informations dont ils sont destinataires.

### *ii) Constats et observations*

**13.** Il ressort que :

- les statuts de GRAINE - SARL sont conformes à l'Acte Uniforme de l'OHADA du 17 octobre 1997 relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) ;
- les règles statutaires sont respectées ;
- un Gérant a été régulièrement désigné ;
- les réunions statutaires sont respectées ;
- GRAINE - SARL dispose d'un plan de développement stratégique maintenu en fonction des évolutions de ses activités ;
- les associés de GRAINE - SARL peuvent avoir accès aux informations dont ils sont destinataires dans les formes appropriées.

### **⇒ Réglementation prudentielle**

### *i) Travaux effectués*

**14.** Le contrôle du respect de la réglementation prudentielle vise à s'assurer que GRAINE - SARL exerce ses activités en se conformant au nouveau dispositif prudentiel en vigueur et applicable aux Systèmes Financiers Décentralisés. Il faut noter que les activités de Micro crédit de GRAINE - SARL s'effectuent en majeure partie au niveau des deux (2) agences. L'activité de micro crédit a démarré au cours de l'exercice 2010 au Siège avec des villages de Yagma et au cours de l'exercice 2011 avec des villages de Saponé.

## ii) Constats et observations

15. Les ratios respectent la réglementation prudentielle dans l'espace UEMOA comme le montre le tableau ci-dessous :

Le ratio « Financement des immobilisations » n'a pas été déterminé.

Ratios	Siège	Agence de Boromo	Agence de Bogandé	GRAINE - SARL Consolidé	Normes	
					Seuil	Observations
Limitation des risques auxquels est exposée l'institution	323,49%	85,75%	81,0426%	92,60%	<= 200%	Respectée
Couverture des emplois à moyen et long terme par les ressources stables	35,47%	1252,78%	2646,23%	585,15%	>=100%	Respectée
Limitation des prêts aux dirigeants, au personnel ainsi qu'aux personnes liées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	<= 10%	Respectée
Limitation des risques pris par un seul membre	0,00%	0,31%	0,00%	0,00%	<=10%	Respectée
Norme de liquidité	114,31%	527,19%	317,89%	255,06%	>=100%	Respectée
Limitation des opérations autres que les activités d'épargne et de crédit	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	<= 5%	Respectée
Constitution de la réserve générale				0 ,00%	<=15%	Respectée
Norme de capitalisation	-34,72%	83,88%	69,60%	54,00%	>=15%	Respectée
Limitation des prises de participation	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	<=25%	Respectée
Financement des immobilisations et des participations				-	<=100%	Non calculée

**NB :** GRAINE SARL est une entité dont les ratios pris globalement respectent la réglementation prudentielle dans l'espace UEMOA certes, mais il faut noter qu'au niveau du Siège, certains ratios ne sont pas respectés. Il s'agit du ratio de limitation de risques, du ratio de couverture des emplois à moyen et long terme, et de la norme de capitalisation.

**II. NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS, EXERCICE CLOS AU  
31 DECEMBRE 2013**

## II.1. PRESENTATION DE GRAINE - SARL

<b>16.</b> Dénomination	Groupe d'Accompagnement à l'Investissement et à l'Epargne (GRAINE)
<b>17.</b> Historique	<p>Le Groupe d'Accompagnement à l'Investissement et à l'Epargne (GRAINE), est une institution de micro finance de type sociétaire créée en août 2006 par la transformation du programme de micro finance du Catholic Relief Services/Programme du Burkina Faso (CRS/BF). Les associés de GRAINE-SARL sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le Catholic Relief Services/Programme du Burkina Faso (CRS/BF)</li> <li>• et l'Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité (OCADES Représentation nationale), la structure d'œuvres sociales de l'Eglise Catholique du Burkina Faso.</li> </ul> <p>Les deux (2) associés ont pour caractéristique principale d'être des structures caritatives de l'Eglise Catholique.</p> <p>Le capital de GRAINE - SARL est de un million (1 000 000) de francs CFA reparti comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• OCADES Caritas Burkina : cinq cent dix mille (510 000) francs CFA soit 51%,</li> <li>• CRS/BF : quatre cent quatre vingt dix mille (490 000) francs CFA soit 49%.</li> </ul>
<b>18.</b> Statut juridique	<p><b>13.1.</b> Forme juridique</p> <p>Société A Responsabilité Limitée (SARL) régie par l'acte uniforme du 17/04/1997 relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.</p> <p>GRAINE - SARL est une Institution de Microfinance (IMF) agréée par arrêté N° 2010/420/MEF/SG/DGTCP/DMF du 17/12/2010 et inscrit au registre des Systèmes Financiers Décentralisés du Ministère de l'Economie et des Finances sous le numéro A-1320100409. Il porte le registre de commerce BF OUA 2010M4057 et le numéro IFU 00024558X.</p> <p><b>13.2. Agrément</b></p> <p>GRAINE - SARL est inscrit au registre des Systèmes Financiers Décentralisés du Ministère de l'Economie et des Finances sous le numéro A-1320100409 par arrêté n°2012/420/MEF/SG/DGTCP/DMF.</p>
<b>19.</b> Mission	Contribuer à l'amélioration des conditions économiques et sociales des populations pauvres du Burkina Faso en majorité les femmes du milieu rural en leur offrant des services financiers adaptés.
<b>20.</b> Principes et valeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Option préférentielle pour les pauvres,</li> <li>• Respect de la dignité humaine,</li> <li>• Engagement,</li> <li>• Solidarité,</li> <li>• Intégrité,</li> <li>• Subsidiarité,</li> <li>• Professionnalisme,</li> <li>• Transparence.</li> </ul>
<b>21.</b> Vision à l'horizon 2014	Etre une institution de micro finance financièrement autonome et leader en offre de services financiers aux femmes rurales au Burkina Faso.
<b>22.</b> Population cible	Femmes rurales du Burkina Faso
<b>23.</b> Principes de micro finance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Servir les plus pauvres,</li> <li>• Lier le crédit à l'épargne,</li> <li>• Utiliser les garanties solidaires,</li> <li>• Pratiquer la gestion participative,</li> <li>• Rechercher l'autonomie financière,</li> <li>• Planifier pour la pérennité.</li> </ul>
<b>24.</b> Organes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organes statutaires</li> <li>*l'Assemblée Générale,</li> <li>*le Conseil de Gestion,</li> <li>*la Gérance.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organes de contrôle</li> <li>*l'audit interne,</li> <li>*le contrôle interne.</li> </ul>
25. Services offerts	<p>⇒ <b>Services financiers :</b></p> <p>GRAINE - SARL propose à sa clientèle des crédits basés sur la caution solidaire du groupe et indexé sur l'épargne qui se constitue au fil du temps. Ce crédit est octroyé individuellement aux clientes organisées au sein de Groupement Villageois de Micro crédit (GVM) dont la taille moyenne est de 40 personnes. En raison du fait que tous les membres du groupe sont solidiairement responsables, la subdivision de chaque groupe en plusieurs groupes de solidarité permet aux femmes de s'encourager et de se surveiller mutuellement.</p> <p>⇒ <b>Services non financiers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'encadrement des GVM avant et après l'octroi du crédit ;</li> <li>• la formation des clientes sur la méthodologie ;</li> <li>• la formation en gestion des Activités Génératrices de Revenu (AGR) sur certains thèmes spécifiques (marketing, gestion financière des AGR) ;</li> <li>• la promotion de l'épargne obligatoire et volontaire.</li> </ul>

## II.2. NOTES SUR LES PRINCIPES COMPTABLES

26. GRAINE - SARL Burkina a adopté un système de comptabilité d'engagement. Le plan comptable utilisé est issu du nouveau référentiel comptable des Systèmes Financiers Décentralisés.

Un logiciel intégré de micro finance ADBanking conforme au nouveau référentiel comptable spécifique des Systèmes Financiers Décentralisés de l'UEMOA a été mis en service en juillet 2011 avec basculement des données à partir d'avril 2011. La balance d'ouverture des comptes au moment du basculement a été imprimée signée par le Gestionnaire Administratif et Financier et contresignée par le Consultant du logiciel ADBanking : il n'est plus possible de l'imprimer à nouveau.

Il n'y a toujours pas d'interconnexion du logiciel entre les agences et le siège. Chaque agence a sa base de données et le Siège a deux (2) bases : l'agence du Siège pour les opérations de crédit et le Siège lui-même pour le fonctionnement.

C'est la même organisation dans les deux (2) agences et au Siège. Il y a un journal principal et des journaux de trésorerie. Il y a des profils et des mots de passe définis pour chaque utilisateur. Il y a des utilisateurs qui peuvent effectuer des saisies et des utilisateurs qui ne peuvent que consulter.

Les numéros de pièces sont automatisés par le logiciel. Ces numéros ne sont pas chronologiques car le logiciel attribue systématiquement un numéro à toute opération même pour les consultations de comptes.

Il n'est plus fait usage de fiche d'imputation manuelle. En effet, le logiciel permet d'imprimer une « pièce comptable passage écriture » qui fait office de fiche d'imputation.

Toute opération enregistrée en caisse ne peut pas être modifiée. Au cours de l'année 2013, des travaux ont été effectués sur le logiciel et le personnel formé à son utilisation. Certains paramètres ne sont toujours pas maîtrisés.

Il est impossible de mettre en place un nouveau cycle de crédit pour un GVM donné tant que le précédent n'est pas entièrement clos, ce qui est une bonne sécurité.

27. Les biens font l'objet d'amortissement conformément à la législation en vigueur au Burkina Faso qui détermine les taux d'amortissement selon la nature et la durée du bien.

Nous avons constaté l'existence de biens hors d'état d'usage et qui figurent toujours dans le patrimoine de GRAINE - SARL.

### II.3. NOTES SUR LES COMPTES

28. Les remarques sur les comptes sont déjà contenues dans le tableau d'évaluation du contrôle interne. Les comptes qui doivent faire l'objet de plus d'attention en sus de ceux en régularisations sont les suivants :

- employés débiteurs,
- et Ecobank Boromo Capital.

29. Il faut noter un accroissement très rapide des pièces justificatives comptables qui renseignent, soutiennent les comptes. Seuls des traitements réguliers des Comptables et des contrôles idoines des Contrôleurs internes peuvent garantir leur régularité.

30. Les différents soldes des comptes sont indiqués dans les états financiers annexés et leur finalité dans les mémorandums sur les comptes.

### **III. ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS, EXERCICE 2013**

## ANNEXE III.4

Etat:

Date d'arrêté: D: ACO  
31/12/2013  
N.S.: XXXXXX  
P.A.

## BILAN APRES INVENTAIRE

GRAINE SARL

M:X

			2013	AMT/PROV	NET	NET	CODE POSTE	PASSIF		2013	2012
<b>CODE POSTE ACTIF</b>											
A01	OPERATION DE TRESORERIE AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES		804 236 297	0	804 236 297	622 366 819	F01	OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES		330 840 999	279 020 070
A10	Valeur en caisse		13 647 505	0	13 647 505	19 622 946	F2A	Comptes ordinaires créditeurs	0	0	0
A11	Billet et monnaies		13 647 505	0	13 647 505	19 622 946	F2B	Autres comptes de dépôts créditeurs	0	0	0
A12			0	0	0	0	F2C	Dépôts à terme reçus	0	0	0
A13			0	0	0	0	F2D	Dépôts de garantie reçus	0	0	0
A14			0	0	0	0	F2E	Autres dépôts reçus	0	0	0
A15			0	0	0	0	F3A	Comptes d'emprunts	328 020 070	276 802 270	
A16			598 482 491	0	598 482 491	410 266 750	F3B	Emprunt à moins d'un an	0	0	
A17	Comptes ordinaires débiteurs		190 000 000	0	190 000 000	190 000 000	F3C	Emprunts à terme	328 020 070	276 802 270	
A2A	Comptes ordinaires débiteurs		0	0	0	0	F50	Autres sommes dues aux institutions financières	0	0	
A2H	Dépôts à terme constitués		190 000 000	0	190 000 000	190 000 000	F60	Ressources affectées	0	0	
A2I	Dépôts de garantie constitutifs		0	0	0	0	F61	Dépôts rattachés	0	0	
A2J	Autres dépôts constitués		0	0	0	0	G01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES BENEFICIAIRES			
A3A	Comptes de prêts		0	0	0	0	G02	BENEFICIAIRES SOUSCRIPTEURS			
A3B	Prêts à moins d'un an		0	0	0	0	G03	Prêts en souffrance de 06 à 12 mois au plus	0	0	
A3C	Prêts à terme		0	0	0	0	G04	Prêts en souffrance de 12 à 24 mois au plus	0	0	
A60	Créances rattachées		2 106 301	0	2 106 301	3 487 123	G05	Prêts en souffrance de plus de 24 mois au plus	0	0	
A70	Prêts en souffrance		0	0	0	0	G06	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES BENEFICIAIRES			
A71	Prêts en souffrance de plus de 06 à 12 mois au plus		0	0	0	0	G07	BENEFICIAIRES SOUSCRIPTEURS			
A72	Prêts en souffrance de 12 à 24 mois au plus		0	0	0	0	G08	Prêts en souffrance de plus de 24 mois au plus	0	0	
A73	Prêts en souffrance de 12 à 24 mois au plus		0	0	0	0	G09	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES			
B01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES BENEFICIAIRES - OU CLIENTS		1 681 116 925	63 156 299	1 743 960 426	2 201 467 773	G10	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES			
B2D	Credits à court terme		1 573 693 195	0	1 573 693 195	2 120 170 515	G11	Comptes ordinaires créditeurs	324 700 379	521 178 504	
B2N	Comptes ordinaires		0	0	0	0	G12	Dépôts à terme reçus	0	0	
B30	Credits à moyen terme		0	0	0	0	G2A	Comptes d'épargne à régime spécial	0	0	
B40	Credits à long terme		0	0	0	0	G2B	Autres dépôts de garantie reçus	143 877 905	143 753 148	
B65	Créances rattachées		20 634 617	0	20 634 617	17 817 480	G35	Autres dépôts reçus	0	0	
B70	Credits en souffrance		174 589 113	89 562 299	84 832 814	63 470 768	G60	Emprunts	0	0	
B71	Credits en souffrance de 06 mois au plus		51 493 670	6 872 991	44 620 779	55 445 050	G70	Autres sommes dues	0	0	
B72	Credits en souffrance de 06 à 12 mois au plus		66 535 661	39 026 337	29 720 524	7 165 768	G90	Dépôts rattachés	0	0	
B73	Credits en souffrance de 12 à 24 mois au plus		50 559 582	46 078 071	10 491 511	86 910 950	H01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES			
C01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES		784 307 115	0	784 307 115	94 037 543	H02	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES			
C10	Titres de placement		0	-941 020	0	0	H10	Versements relatifs à effacement	0	0	
C10	Comptes de stocks		0	0	0	0	H40	Créditeurs divers	21 729 521	37 356 521	
C31	Stocks de marchandises		10 853 187	0	10 853 187	7 690 529	H6A	Comptes d'ordre et divers	56 411 503	47 372 746	
C32	Stocks de fournitures		0	0	0	0	H6B	Comptes de liaison	488 610 032	0	
C33	Autres stocks et assimilés		10 853 187	0	10 853 187	7 690 529	H6C	Comptes de régularisation - passif	50 477 021	44 876 046	
C40	Debiteurs divers		61 938 058	0	61 938 058	58 935 004	H6F	Comptes d'attente - passif	191 941 233	911 320	

DIMF 2000

C65	Créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C66	Valeur à l'encaissement avec crédit immédiat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C59	Valeur à rejeter	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C60	Complex d'ordre et divers	711 517 870	0	711 517 870	29 341 510	0	0	0	0	0	0
C6A	Complex de liaisons	505 159 344	0	505 159 344	1 043 612	0	0	0	0	0	0
C6B	Complex de différences de conversions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C6C	Complex de régularisation actif	204 010	0	204 010	2 389 130	0	0	0	0	0	0
C6G	Complex transitorias	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C6H	Complex d'attente - actif	205 854 516	0	205 854 516	26 563 068	0	0	0	0	0	0
CBQ	VALEURS IMMOBILISEES	1 467 843 959	3 126 037 676	1 467 843 959	140 191 536	K01	VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0
CBR	Immobilisations financières	7 000	0	7 000	6 500	K20	Titres de participations	0	0	0	0
D01	Titres de participation	7 000	0	7 000	6 500	L01	PROVISIONS FONDS PROPRES ET ASSIMILÉS	1 643 034 264	2 013 488 915	93 529 952	45 697 031
D1E	Titres d'investissement	0	0	0	0	L02	Subventions d'investissements	0	0	0	0
D1L	Prêts et titres subordonnés	0	0	0	0	L20	Fonds affecté	0	0	0	0
D1O	Dépôts et cautionnements	1 037 849	0	1 037 849	805 074	L21	Fonds de garantie	0	0	0	0
D23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	L22	Fonds d'assurance	0	0	0	0
D24	Incorporées	0	0	0	0	L23	Fonds de bonification	0	0	0	0
D25	Corporées	457 740 110	312 803 787	145 136 323	138 585 962	L24	Fonds de sécurité	0	0	0	0
D30	Immobilisations d'exploitation	7 986 468	0	7 986 468	6 986 468	L25	Autres fonds affectés	0	0	0	0
D31	Incorporées	449 943 642	312 803 787	137 339 855	131 589 494	L26	Fonds de crédit	0	0	0	0
D36	Corporées	0	0	0	0	L30	Provision pour risques et charges	0	0	0	0
D40	Immobilisation hors exploitation	0	0	0	0	L31	Provision pour charges de retraite	0	0	0	0
D41	Incorporées	0	0	0	0	L32	Provision pour risque d'exécution des engagements par signature	0	0	0	0
D45	Corporées	0	0	0	0	L33	Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
D46	Immobilisation acquise par réalisation de garantie	0	0	0	0	L35	Provisions réglementées	0	0	0	0
D47	Incorporées	0	0	0	0	L36	Provisions pour risques différents aux opérations de crédits à moyen et long terme	0	0	0	0
D50	Crédits bail et opérations assimilées	0	0	0	0	L37	Provision spéciale de réévaluation	0	0	0	0
D51	Crédit-bail	0	0	0	0	L41	Emprunts et titres émis subordonnés	0	0	0	0
D52	L-O-A	0	0	0	0	L42	Obligations rattachées aux emprunts et titres émis subordonnées	0	0	0	0
D53	Loraison-vérite	0	0	0	0	L43	Fonds pour risques financiers généraux	0	0	0	0
D60	Créances rattachées	0	0	0	0	L45	Fonds pour risques financiers généraux	0	0	0	0
D70	Créances en souffrance	0	0	0	0	L50	Primes tirées au capital	0	0	0	0
D71	Créances en souffrance de plus de 12 à 24 mois au plus	0	0	0	0	L51	551 198 046	561 198 046	561 198 046	561 198 046	561 198 046
D72	Créances en souffrance de plus de 6 à 12 mois au plus	0	0	0	0	L52	Réserve	150 988 763	150 988 763	150 988 763	150 988 763
D73	Créances en souffrance de plus de 06 mois au plus	0	0	0	0	L53	Réserve générale	244 679 945	244 679 945	244 679 945	244 679 945
E01	ACTIONNAIRES ASSOCIES OU MEMBRES	1 467 843 959	3 126 037 676	1 467 843 959	140 191 536	L58	Réserve facultative	155 527 108	155 527 108	155 527 108	155 527 108
E02	Actionnaires, associés ou membres, capital non appué	0	0	0	0	L69	Autres réserves	47 789 913	47 789 913	47 789 913	47 789 913
E03	Actionnaires, associés ou membres, capital appué non versé	0	0	0	0	L70	Report à nouveau(+ ou -)	0	0	0	0
E05	EXCEDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	0	0	0	0	L71	Excédeant ou déficit en instance d'appropriation	144 061	144 061	144 061	144 061
E90	TOTAL ACTIF	1 817 845 296	4 023 900 096	1 817 845 296	3 613 068 80	L74	TOTAL PASSIF	3 413 265 110	3 413 265 110	3 413 265 110	3 413 265 110

## ANNEXE III. 2

		COMPTÉ DE RÉSULTAT				DIM 7-2000 (en francs CFA)
Etat:		GRAINE SARL				
Date d'arrêté: D. RAO	11/12/2013	N.S. XXX/XX	F:XXXINT:XXX	M:X		
<b>CODE POSTE</b>	<b>CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS</b>	<b>2 013</b>	<b>2 012</b>	<b>CODE POSTE</b>	<b>PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS</b>	<b>2 013</b>
R08		213 1156	10 74545	V08		7 335 048
R1A	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	-	-	V1A	Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	400 016
R1B	Organes financiers	-	-	V1B	Organes financiers	161 253
R1C	Caisse centrale	-	-	V1C	Caisse centrale	-
R1D	Traiteur public	-	-	V1D	Trésor public	-
R1E	CCP	-	-	V1E	CCP	-
R1F	Banques et correspondants	-	-	V1F	Banques et correspondants	400 016
R1H	Etablissements financiers	-	-	V1H	Etablissements financiers	-
R1I	SEDF	-	-	V1I	SFD	-
R1K	Autres institutions financières	-	-	V1K	Autres institutions financières	-
R1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts créditeurs	-	-	V1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts débiteurs	7 135 032
R1N	Dépôts à terme reçus	-	-	V1N	Intérêts sur dépôts à terme constitutifs	7 135 032
R1P	Dépôts de garantie reçus	-	-	V1P	Intérêts sur dépôts de garantie constitués	-
R1Q	Autres dépôts reçus	17 452 732	6 392 634	V1S	Intérêts sur autres dépôts constitutifs	-
R2A	Intérêts sur comptes d'emprunts	-	-	V2A	Intérêts sur comptes de prêts	-
R2E	Intérêts sur emprunt à moins d'un an	17 452 732	6 392 634	V2B	Intérêts sur prêt à moins d'un an	-
R2G	Intérêts sur emprunt à terme	-	-	V2C	Intérêts sur prêt à moyen terme	50 062
R2R	Autres intérêts	-	-	V2D	Autres intérêts	49 662
R2T	Divers intérêts	-	-	V2E	Divers intérêts	-
R2Z	Commissions	3 859 373	3 772 108	V2T	Commissions	-
R3A	<b>CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES BENEFICIAIRES OU CLIENTS</b>			<b>PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES BENEFICIAIRES</b>		
R3A	Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients	-	-	V3A	Intérêts sur crédits aux membres, bénéficiaires ou clients	464 413 865
R3C	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	-	-	V3B	Intérêts sur crédits à court terme	435 607 056
R3F	Intérêts sur dépôts à terme reçus	-	-	V3C	Intérêts sur crédits à moyen terme	435 948 548
R3G	Intérêts sur comptes d'épargne à régime spécial	-	-	V3D	-	-
R3H	Intérêts sur dépôts de garantie reçus	-	-	V3E	-	-
R3J	Intérêts sur autres dépôts reçus	-	-	V3F	-	-
R3N	Intérêts sur emprunts et autres sommes dues	-	-	V3G	-	-
R3Q	Autres intérêts	-	-	V3H	-	-
R3T	Commissions	-	-	V3I	-	-
R4B	<b>CHARGES SUR OPERATIONS SUR TIERS ET OPERATIONS DIVERSES</b>			<b>PRODUITS SUR OPERATIONS SUR TIERS ET OPERATIONS DIVERSES</b>		
R4C	Charges et pertes sur titres de placement	-	-	V4C	Produits et profits sur titres de placement	-
R4K	Charges sur opérations diverses	-	-	V4D	Intérêts sur crédits accordés au personnel non membres	-
R4N	Commissions	-	-	V4E	Produits sur opérations diverses	-
R5B	<b>CHARGES SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>PRODUITS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		
R5C	Frais d'acquisition	-	-	V4F	Produits sur prêts et titres subordonnées	-
R6D	Etallement de la prime	-	-	V4G	Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	-

R6E	<b>CHARGES SUR CRÉDIT BAII ET OPERATIONS ASSIMILÉES</b>			
R6G	Charges sur opérations de crédit bail		V5F	Produits et/ou profits sur titres d'investissement
R6H	Déditions aux ammortissemens	V5G		<b>PRODUITS SUR OPERATIONS DE CRÉDITS BAII ET OPERATIONS ASSIMILÉES</b>
R5J	Déditions aux provisions	V5H		Produits sur opération de crédit bail
R5K	Moins-value de cession	V5I		Loyers
R5L	Autres charges	V5J		Reprises de provisions
R5M	Charges sur opérations de location avec l'option d'achat	V5M		Plus-values de cession
R5N	Déditions aux ammortissemens	V5N		Autres produits
R5P	Déditions aux provisions	V5P		Produits sur opérations de location avec option d'achat
R5Q	Moins-value de cession	V5Q		Loyers
R5R	Autres charges	V5R		Reprises de provisions
R5S	Charges sur opérations de location-vente	V5T		Plus-values de cession
R5T	Déditions aux ammortissemens	V5V		Autres produits
R5U	Déditions aux provisions	V5W		Produits sur opérations de location vente
R5V	Moins-value de cession	V5X		Loyers
R5X	Autres charges	V5Y		Reprises de provisions
R6A	<b>CHARGES SUR OPERATIONS DE CHANGES</b>	V6A		Plus-values de cession
R6B	Parties sur opérations de change	V6B		Autres produits
R6C	Commissions	V6C		<b>PRODUITS SUR OPERATIONS DE CHANGES</b>
R6F	<b>CHARGES SUR OPERATIONS HORS BILAN</b>	V6F		Gains sur opération de change
R6K	Charges sur engagements de financement reçus des institutions financières	V6K		Commissions
R6L	Charges sur engagements de financement reçus des membres, bénéficiaires ou clients	V6L		<b>PRODUITS SUR OPERATIONS HORS BILAN</b>
R6M	Charges sur engagements de garantie reçus des institutions financières	V6M		Produits sur engagement de financement donnés aux institutions financières
R6R	Charges sur engagements de garantie reçus des membres, clients ou bénéficiaires	V6P		Produits sur engagement de financement aux membres, bénéficiaires ou clients
R6S	Charges sur engagements sur titres	V6Q		Produits sur engagements de garantie donnés aux institutions financières
R6T	Charges sur autres engagements reçus	V6R		Produits sur engagements de garantie donnés aux membres, bénéficiaires ou clients
R6V	<b>CHARGES SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS</b>	V6S		Produits sur engagements effectués pour le compte de tiers
R6W	Charges sur les moyens de paiements	V6U		<b>PRODUITS SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS</b>
R6X	Autres charges sur prestations de services financiers	V6V		Produits sur les moyens de paiement
R7A	<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION FINANCIERES</b>	V6W		Autres produits sur prestations de services financiers
R7B	Moins-value sur immobilisations actif	V7A		2 06 041 2 511 455
R7C	Transfert de produits d'exploitation financière	V7B		
R7D	Diverses charges d'exploitation financière	V7D		<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION FINANCIERS</b>
R8G	<b>ACHAT ET VARIATIONS DE STOCKS</b>	3 162 658	V7D	Transfert de charges d'exploitation financières
R8J	Stocks vendus	3 162 658	V8B	Divers produits d'exploitation financière
R8L	Variation de stock des marchandises	1 597 065	V8C	VENTES
S02	<b>FRATS DE PERSONNEL</b>	209 368 348	WA	Ventes de marchandises
S03		159 463 340	WA	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>
		148 133 335	WA	Redevances pour concessions, brevets, licences droits et valeurs similaires
			WA	
				Salaires et traitements

S04	Charges sociales	40 846 303	38 876 490	W4D	Indemnités de fonction et rémunération d'administrateurs, gérants reçues
S05	Rémunerations versées aux stagiaires	1 058 705	1 335 270		
S1A	<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	11 328 453	14 163 655	W4G	Plus-values de cession Sur immobilisations incorporelles et corporelles
S1B	Autres impôts , taxes et versements assimilés sur rémunérations	178 222	-	W4H	
S1C	Autres impôts , taxes et rétributions assimilées versées à l'administration des impôts	1 150 231	1 418 865	W4J	
S1D	Impôts directs	572 603	269 558	W4K	
S1E	Impôts indirects	-	-	W4L	
S1F	Droit d'enregistrement et de timbre	227 500	116 700	W4M	
S1G	Impôts et taxes divers	350 128	1 032 207	W4N	Charges relatées Charges à reporter sur plusieurs exercices
S1H	Autres impôts , taxes et prélevements assimilés versés aux autres organismes	-	-	W4P	Autres transfert de charges
S1K	<b>AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION</b>	310 616 201	298 409 221	W4Q	Autres produits divers d'exploitation
S2A	Services extérieurs	110 027 108	111 945 285	W50	PRODUCTION/IMMOBILISÉE
S2B	Rédevance de crédit bail	-	-	W51	Immobilisations corporelles
S2C	Loyers	11 890 000	9 555 000	W52	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
S2D	Charges locatives et de copropriété	456 000	1 021 000	W53	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION
S2F	Entretien et déparation	50 710 035	52 103 961	X50	REPRISES OU FORFAITS POUR RISQUE FINANCIERS GÉNÉRAUX
S2H	Primes d'assurance	3 419 895	3 213 414	X51	REPRISES D'AMORTISSEMENT ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS
S2J	Divers	545 000	-	X52	Reprises d'amortissements des immobilisations
S2K	Etudes et recherches	21 577 866	17 980 810	X54	Reprises de provisions sur immobilisations
S2M	Frais de formation du personnel	21 416 212	27 691 100	X56	REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES
S2L	Autres services extérieurs	-	-	X58	
S3A	Personnel extérieur à l'institution	21 457 110	16 261 154	X60	Reprise de provision sur créances en sollicitées
S3B	Rémunerations d'intermédiaires et honoraires	4 917 390	7 364 496	X61	Reprise de provision sur créances en sollicitées
S3C	Publicité, publication et relations publiques	4 446 837	8 077 427	X62	Reprise de provision sur créances en sollicitées
S3D	Transport de biens	-	-	X63	Reprise de provision sur créances en sollicitées
S3I	Transport collectif du personnel	-	-	X64	Reprise de provision sur créances en sollicitées de 06 mois au plus
S3L	Déplacements, missions et réceptions	51 169 931	52 333 435	X65	Reprise de provision sur créances en sollicitées de 06 mois au plus
S3M	Achats non stockés de matières et fournitures	121 203 603	89 273 808	X66	Reprise de provision sur créances en sollicitées de plus de 12 à 24 mois au plus
S3N	Frais postaux et frais de télécommunications	11 184 850	8 179 844	X67	Reprise de provision pour dépréciation des autres éléments d'actif
S3P	Divers	1 486 043	971 250	X68	Reprises de provisions pour risques et charges
S4A	Charges diverses d'exploitation	4 742 419	4 002 522	X69	Reprises de provisions réglementées
S4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	-	-	X70	Recuperations sur créances amorties
S4D	Indemnités de licenciement versées	-	-	X71	
S4I	Frais de tenue d'assemblée	1 190 000	504 500	X72	
S4K	Moins valeur de cessions sur d'immobilisations	-	-	X73	
S4L	Sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	X74	
S4M	Sur immobilisations financières	-	-	X75	

S4P	Transferts de produits d'exploitation non financiers							
S4Q	Produits rattachés							
S4R	Autres transfert de produits							
S4S	Autres charges diverses d'exploitation non financières	3 552 419	3 488 022					
T50	<b>DOTATIONS AU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS/GÉNÉRAUX</b>							
T51	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS</b>	53 205 488	65 174 036					
T52	Dotations aux amortissements de charges à repartir							
T53	Dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation	53 205 488	65 171 036					
T54	Dotations aux amortissements des immobilisations hors d'exploitation							
T55	Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations en cours							
T56	Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations d'exploitation							
T57	Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations hors exploitation							
T58								
T60	<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOUVRABLES</b>	90 724 761	56 661 521					
T6C	Dotations aux provisions sur créances en souffrance	90 724 751	49 037 456					
T6D	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de 06 mois au plus	6 772 892	32 221 446					
T6E	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 06 à 12 mois au plus	39 595 336	15 125 560					
T6F	Dotations aux provisions des autres éléments d'actif							
T6G	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 12 à 24 mois au plus	46 078 071	1 690 450					
T6H	Dotations aux provisions pour risques et charges							
T6J	Dotations aux provisions réglementées							
T6K	Perte sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	1 368 450	3 534 515					
T6L	Perte sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions		89 550					
T80	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	268 607	395 942	X80		PRODUITS EXCEPTIONNELLES	2 986 553	41 511 759
T81	<b>PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS</b>	962 863	21 354	X81		PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	5 284 224	630 390
T82	<b>IMPOSTS SUR LES EXÉDENTS</b>							
L80	<b>EXÉDENTS</b>			L80		DEFICIT	1 150 534	15 868 527
T84	<b>TOTAL CHARGES</b>	696 652 988	8 6 000 012	X84		TOTAL PRODUITS	380 627 674	256 313 465

## ANNEXE III-3

		DIMF 2000 (en francs CFA)	
		SOLDE INTERMEDIAIRE DE GESTION	
Etat:	GRAINE SARL		
F:XX/NT-XXX	M:X		
R01+R3A	CHARGES D'INTERETS	DETERRMINATION DE LA MARGE D'INTERET	471 946 913
	Solde créditeur : MARGE D'INTERET	PRODUITS D'INTERET	0
	AUTRES CHARGES FINANCIERS NETTES	Solde débiteur : MARGE D'INTERET	0
R1B+R2B+R3E+R6F+R6V+R7A	Solde créditeur : AUTRES PROD.FINAN.NETS	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1 096 041
	( report solde débiteur )	Solde débiteur : AUTRES CHARGES FINAN.NETTES	0
	Solde créditeur : PRODUITS FINANCIERS NETS	DETERRMINATION DU PRODUIT FINAN.NET	450 636 759
		Autres produits financiers nets	2 006 041
		Solde débiteur : CHARGES FINAN.NETTES	0
		( Rapport solde créditeur )	450 636 759
		Solde débiteur : CHARGES FINAN.NETTES	2 006 041
		Solde débiteur : AUTRES CHARGES FINAN.NETTES	0
		( Rapport solde créditeur )	452 642 799
		Solde débiteur : CHARGES FINAN.NETTES	452 642 799
		DETERRMINATION DE L'EXCEDENT OU DU DEFICIT	
R02	CHARGES FINAN.NETTES ( solde débiteur )	0	452 642 799
	ACHAT ET VARIATIONS DE STOCKS	-3 162 658	
	FRAIS DE PERSONNEL	VBB	
	IMPOTS ET TAXES	200 366 348	0 622 375
	AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES	1 328 453	0
	DOTATIONS AU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS	339 645 201	16 047 001
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	0	0
	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES	53 206 463	104 550
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	X50	48 737 467
	PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	X51	27 896 553
	IMPOSTS SUR LES EXEDENTS	X62 663	5 284 284
L00	SOLDE CRÉTEUR NET : EXCEDENT	0	-115 025 314
	SOLDE CRÉTEUR NET : DEFICIT	80	

## ANNEXE III.4

		HORS BILAN		DIMF 2000	
		GRAINE SARL		(en francs CFA)	
		N.S. XXXXXX	M:X	NETS N	NETS N-1
CODE POSTE	LIBELLES				
<b>ENGAGEMENT DE FINANCEMENT</b>					
N1A	ENGAGEMENTS DONNES EN FAVEUR DES INSTITUTIONS FINANCIERES				
N1H	ENGAGEMENTS RECUS DES INSTITUTIONS FINANCIERES				
N1J	ENGAGEMENTS DONNES EN FAVEUR DES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS				
N1K	ENGAGEMENTS RECUS DES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS				
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE</b>					
N2A	D'ordre des institutions financières				
N2H	Reçus des institutions financières				
N2J	D'ordre des membres, bénéficiaires ou clients				
N2M	Reçus des membres, bénéficiaires ou clients				
<b>ENGAGEMENTS SUR TITRES</b>					
N3A	Titres à livrer				
N3B	Intervention à l'émission				
N3C	Marché gris				
N3D	Autres titres à livrer				
N3E	Titres à recevoir				
NRF	Intervention à l'émission				
NRG	Marché gris				
N3H	Autres titres à livrer				
<b>ENGAGEMENTS SUR OPERATIONS EN DEVISES</b>					
<b>OPERATIONS DE CHANGE AU COMPTANT</b>					
P1A	Francs CFA achetés non encore reçus				
P1B	Devises achetées non encore reçues				
P1C	F CFA vendus non encore livrés				
P1D	Devises vendues non encore livrées				

<b>PRETS OU EMPRUNTS EN DEVISES</b>	
P1E	Devises prêtées non encore livrées
P1F	Devises empruntées non encore reçues
<b>OPERATIONS DE CHANGE A TERMES</b>	
P1G	Opérations de change à terme francs CFA à recevoir contre devises à livrer
P1H	Opérations de change à terme devises à recevoir contre F CFA à livrer
P1J	Opérations de change à terme devises à recevoir contre devises à livrer
P1K	Opérations de change à terme devises à livrer contre devises à recevoir
P1L	Report/deport non couru à recevoir
P1M	Report/deport non couru à payer
P1R	Intérêts non courus en devises couverts à recevoir
P1S	Intérêts non courus en devises couverts à payer
P1V	Ajustements devises hors bilan
<b>AUTRES ENGAGEMENTS</b>	
Q1A	Engagements donnés
Q1B	Engagements reçus
<b>OPERATIONS EFFECTUEES POUR LE COMPTE DE TIERS</b>	
Q1C	Valeurs à l'encaissement non disponibles
Q1F	Comptes exigibles après encassemens
Q1J	Comptes de suivi des engagements de financements consortiaux
Q1K	Comptes de suivi des engagements de garantie consortiaux
Q1L	Comptes de suivi des crédits consortiaux
Q1M	Crédits distribués pour le compte de tiers
N90	ENGAGEMENTS DOUTEUX

## ANNEXE III.5

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

DIMF 2005

Etat:

Date d'arrêté : 31/12/2013  
P.A

D: BGO

N.S : XXX X/XX

F:XX  
M:X

Code	LIBELLES	Amortissements/Provisions	Montants nets
	ACTIF		
BO2	Créances sur les membres,bénéficiaires ou clients	89 756 299	1 657 926 009
B2D	Crédits à court terme	0	1 573 093 195
B30	Crédits à moyen terme	0	0
B40	Crédits à long terme	0	0
B70	Crédits en souffrance	89 756 299	84 832 814
D50	Crédit-bail et opérations assimilées	0	0
D51	Credit-bail	0	0
D52	Location avec option d'achat	0	0
D53	Location -vente	0	0
D70	Créances en souffrance sur crédit-bail et opérations assimilées	0	0
	PASSIF		470 248 284
G02	Dettes l'égard des membres,bénéficiaires ou clients	0	324 370 379
G10	Comptes ordinaires créditeurs		145 877 905
G15	Dépôts à terme reçus	0	0
G2A	Comptes d'épargnes à régime spécial		0
G60	Emprunts		0
G70	Autres sommes dues		0

## ANNEXE III. 6

ETAT DES BIENS DONNES EN CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES					DIMF 2006	
Etat:		Etablissement:				
Date d'arrêté :31/12/2013	N.S : XXX X/XX	D: BGO	F:XX	M:X	Montants nets	
P.A	LIBELLES	Durée	Montants bruts	Amortissements/ Provisions		
CREDIT-BAIL		0	0	0	0	
Credit-bail Mobilier						
Credit Bail Immobilier						
Credit bail sur actifs incorporels				0	0	0
LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT		0		0		
LOCATION - VENTE		0		0		0
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES		0		0		
TOTAL		0		0		0





**ANNEXE III.9**

		DETAIL DU COMPTE 6221- PERSONNEL EXTERIEUR A L'INSTITUTION						DIMF 2009	
								Etablissement (en Francs CFA)	
								F. XX	
								M.X	
		N.S. XXX XXX EFFECTIF(en unités)						FACTURATION A L'INSTITUTION	
		NATIONAUX	Autres Etats de l'UMOA	HORS UMOA	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	TOTAL	A L'INSTITUTION 12 892 300
Libellés		9	9				9	9	
1. Cadres supérieurs									
2. Techniciens supérieurs et cadres moyens									
3. Techniciens agents de maîtrise et ouvriers qualifiés		20	20				20	20	12 842 910
4. Employés, manœuvreurs, ouvriers et apprentis		29	29				29	29	25 735 210
TOTAL		29	29				29	29	25 735 210
PERMANENTS									
SAISONNIERS									
TOTAL		29	29				29	29	25 735 210

**ANNEXE III. JO**

ETAT DES CREDITS EN SOUFFRANCE						DIMF 2010
Etablissement: (en Francs CFA)						Etablissement: (en Francs CFA)
P.A	N.S : XXX XXX	D: BAO	F:XX N:X	C=A-B	D	E=C-D
	A	B				
	191,192 et 193 291,291,293	162 et 254				
<b>CREDITS EN SOUFFRANCE</b>	Crédits et Prêts en souffrance	Dépôts de garantie	Soldes restant dus	Provisions	199 et 299	Crédits et Prêts en souffrance nets
Crédits comportant au moins une échéance impayée à 6 mois	47 377 004	3 422 732	43 954 272	4 548 424		39 405 848
Crédits comportant au moins une échéance impayée à 6 mois	69 397 259	13 110 782	56 286 477	22 640 254		33 646 223
Crédits comportant au moins une échéance impayée >6 mois à 12 mois	56 560 415	8 216 484	48 343 931	41 113 132		7 230 799
Crédits comportant au moins une échéance impayée >12 mois à 24 mois						
<b>TOTAL</b>	173 334 678	24 749 998	148 584 680	68 301 810		80 282 870

## ANNEXE III-A1

ETAT DES INFORMATIONS ANNEXES		Etablissement	DIMF 2011
Etat:	Date d'arrêté : 31/12/2013	P.A.	(en Francs CFA)
		D: BBO N.S.: XXX X/XXX M:1	F:XX M:1
	LIBELLES		MONTANT/EFFECTIF
Encours des engagements par signature à court terme			
Encours des engagements par signature à moyen et long termes			
Montant total consacré par l'institution aux opérations autres que les activités d'épargne et crédit			38 638
nombre total de membres,bénéficiaires ou clients de l'institution			2 740
nombre total de groupements de l'institution ainsi que de leurs membres			421
nombre total de membres,bénéficiaires ou clients de sexe masculin de l'institution			38 217
nombre total de membres,bénéficiaires ou clients de sexe féminin de l'institution			2 740
nombre total de groupements bénéficiaires			38 638
nombre total d'usagers bénéficiaires			
nombre total de sociétaire bénéficiaires			855 816
population cible de la caisse(ou son estimation)			
126-127-128 Dépôts à plus d'un an du SFD auprès des institutions financières			
252-dépôts à terme à plus d'un an des membres, bénéficiaires ou clients auprès de la caisse			
253-Comptes d'épargne à régime spécial			
254-255-autres dépôts à plus d'un an des membres,bénéficiaires ou clients auprès de la caisse			
Recouvrements sur prêts intervenus au cours de l'exercice			
Recouvrements sur prêts attendus au cours de l'exercice			

## ANNEXE III. A2

DIMF 2011-1

## ETAT DES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Etat:

		F:X	Etablissement: (en Francs CFA)
P.A	Date d'arrêté : 31/12/2013	D: BCO N.S : XXX XXX	X M:1
			90-91-92-93-95-96-99
			Montant
		LIBELLES	
	Encours des engagements par signatures données à court terme		
	Encours des engagements par signatures données à moyen et long termes		
	TOTAL		

## ANNEXE III. 13

## ETAT DE L'ENCOURS DES CREDITS DES DIX(10)DEBITEURS LES PLUS IMPORTANTS

DIMF 2012  
Etablissement  
:

Etat

Date d'arrêté : 31/12/2013

P.A

F. XX

M.1

	PRENOMS/NOMS/N°D'IDENTIFICATION	DUREE INITIALE DU CREDIT	DUREE RESTANTE A COUVRIR	MONTANT NET EN FCFA
N'Djamga	Allah-Wallou	656	06 MOIS	01 MOIS 3 500 000
Dori secteur n°5	Pamirai Jamanianifie	645	06 MOIS	02 MOIS 3 425 000
Dori secteur n°5	N'Djamou	653	06 MOIS	01 MOIS 3 300 000
Manni	Cegulumani	83	09 MOIS	01 MOIS 3 250 000
Dori secteur n°1	Weltare-reewbe	647	06 MOIS	01 MOIS 3 150 000
Koupela	Pang-ya-wendé	634	09 MOIS	01 MOIS 3 000 000
Dori secteur n°1	Seyore	646	06 MOIS	01 MOIS 3 000 000
Djagourou	Limangga	1044	06 MOIS	01 MOIS 2 965 000
Dori secteur n°5	Nafa	644	06 MOIS	01 MOIS 2 950 000
Youpanga	Panga-lawende	175	06 MOIS	01 MOIS 2 935 000
<b>TOTAL</b>				<b>31 476 000</b>

**ANNEXE III. A4****ETAT DE L'ENCOURS TOTAL DES PRETS AUX DIRIGEANTS AU PERSONNEL ANS QU'AUX PERSONNES LIEES**

Etat:	DIMF 2013		
	Date d'arrêté :	N° S	P.A
Etablissement:	D: BEO	F:XX	(en Francs CFA)
PRENOMS/NOMS/N°D'IDENTIFICATION	M.1		ENCOURS DES PRETS(bruts)
Madame YAMEOGO Pauline, Présidente du Conseil de gestion		0	
Monsieur Abdoulaye ZONGO, Vice président du Conseil de gestion		0	
Monsieur GUIRE Hamedée, membre du Conseil de gestion		0	
Monsieur GNIMINOU Simon, membre du Conseil de gestion		0	
Monsieur KAHOUN Vincent, membre du Conseil de gestion		0	
Abbé Ferdinand GNOUMOU, membre du Conseil de gestion		0	
Abbé Prosper KIEMA, membre du Conseil de gestion		0	
Madame COMPAORE Eleonore Marie-Céline GYEBRE, Gérante		0	
Monsieur BONKOUNGOU N. Serge, Chef d'agence		0	
Monsieur MAIGA Moussa , Chef d'agence		0	
TOTAL		0	

**ANNEXE III.45**

ETAT DES RESSOURCES AFFECTEES ET DES CREDITS CONSENTIS SUR RESSOURCES AFFECTEES		DIMF 2014	
Etat:	P.A	Etablissement:	
Date d'arrêté	31/12/2013	D : BFO N.S : XXX X/XX	F : XX M: 1 TOTAL
RESSOURCES AFFECTEES	LIBELLES	COURT TERME	MOYEN TERME
		181	182
CREDITS CONSENTIS SUR RESSOURCES AFFECTEES			183
dont crédits en souffrance			
	TOTAL		18







## ANNEXE III.19

## ETAT DE DETERMINATION DES RATIOS PRUDENTIELS

NUMERATEUR

DENOMINATEUR

ANNEXE I

## LIMITATION DES RISQUES PORTES PAR L'INSTITUTION

Comptes ordinaires débiteurs chez les institutions financières (A12)	598 482 491	Comptes ordinaires créateurs des institutions financières (F1A)	0
Autres comptes de dépôts chez les institutions financières (A2A)	190 000 000	Autres comptes de dépôts reçus des institutions financières (F2A)	0
Comptes de prêts (A3A)	0	Comptes d'emprunts (F3A)	328 702 070
Prêts en souffrance (A70)	0	Autres sommes dues aux institutions financières ( F50)	0
Crédits court terme (B2D)	1 573 093 195	Compte d'épargne à régime spécial (G2A)	0
Comptes ordinaires débiteurs des membres, bénéficiaires, ou clients	0	Comptes ordinaires créateurs des membres, bénéficiaires ou clients (G10)	324 370 379
Crédits moyen terme (B30)	0	Dépôts à terme des membres (G15)	0
Crédits à long terme (B40)	0	Autres dépôts reçus des membres (G35)	145 877 905
Crédits en souffrance (B70)	84 832 814	Emprunts reçus des membres (G60)	0
Titres de placement (C10)	0	Autres sommes dues aux membres ( G70)	0
Titres de participation ( D1E)	7 000	Provisions, fonds propres et assimilés (L01)	1 843 093 254
Titres d'investissement (D1L)	0		

Engagements par signature données (N1A+N1J+N3A+Q1A)	0		
Total	2 446 415 500	Total	2 642 043 608
RATIO		92,60%	
NORME		<= 200 %	
		ANNEXE II	
<b>COUVERTURE DES EMPLOIS A LONG ET MOYEN TERME PAR LES RESSOURCES STABLES</b>			
Provisions, fonds propres et assimilés (L01)	1 843 093 254	Dépôts à terme constitués auprès des institutions financières à plus d'un an(A2H)	190 000 000
Autres comptes de dépôts créditeurs moyen terme (F2A)	0	Dépôts de garantie constitués auprès des institutions financières à plus d'un an (A2I)	0
Comptes d'emprunt à terme auprès des institutions financières (F3F)	328 702 070	Autres dépôts constitués auprès des institutions financières à plus d'un an (A2J)	0
Autres sommes dues aux institutions financières à moyen et long terme	0	Comptes de prêts à terme auprès des institutions financières à plus d'un an (A3C)	
Dépôts à terme reçus à moyen et long terme (G15)	0	Prêts en souffrance nets des provisions aux des institutions financières (A70)	0
Comptes d'épargne à régime spécial des membres, bénéficiaires ou clients	0	Cédits à moyen terme aux membres, bénéficiaires ou clients (B30)	0
Autres dépôts de garantie reçus des membres, bénéficiaires ou clients à	145 877 905	Cédits à long terme aux membres, bénéficiaires ou clients (B40)	0
Autres dépôts reçus des membres, bénéficiaires ou clients à moyen et	145 877 905	Crédits en souffrance nets des provisions des membres, bénéficiaires ou clients (B70)	84 832 814
Emprunts reçus des membres, bénéficiaires ou clients à long et	0	Titres de participation (D1E)	7 000
Autres sommes dues aux membres, bénéficiaires ou clients à moyen et	0	Titres d'investissement (D1L)	0
		Prêts et titres subordonnés ( D10)	0
		Dépôts et cautionnements (D1S)	1 037 849

Immobilisations en cours (D23)	0
Immobilisations d'exploitation (D30)	145 136 323
Immobilisations hors 'exploitation (D40)	0
Total	421 013 986

INITIATION DES BRÉTIS AUX DIRIGEANTS ET AU PERSONNEL AINSI QU'AUX PERSONNES LIÉES

			1 843 093 254
Encours total des prêts aux dirigeants, au personnel et aux	0	Fonds propres	
	0	Total	1 843 093 254
			0,00%

INITIATION DES DISCOURSES BBIS SIB / IN SEUL MEMBRE

Montant du risque le plus important pris sur un seul membre	3 500 000	Fonds propres	1 843 093 254
Total	3 500 000	Total	

WOBME / JOURNAL

			Comptes ordinaires créateurs des institutions financières (F1A)
Valeurs en caisse (A10)	13 647 505		Autres comptes de dépôts des institutions financières (F2A)
Comptes ordinaires débiteurs chez les institutions financières ( A12)	598 482 491		Emprunts à moins d'un an auprès des institutions financières (F3E)
Dépôts à court terme constitués auprès des institutions financières	0		
Autres comptes de dépôts débiteurs chez les institutions financières (A2A)	190 000 000	Emprunts à terme (F3F)	328 702 070
Comptes de prêts à court terme aux institutions financières (A3B)	0	Autres sommes dues aux institutions financières (F50)	
Credits court terme aux membres, bénéficiaires ou clients (B2D)	1 573 093 195	Comptes ordinaires créateurs des membres, bénéficiaires ou clients (G10)	324 370 379
Comptes ordinaires débiteurs des membres, bénéficiaires ou clients	0	Dépôts à terme reçus à court terme (G15)	0
Crédits à moyen terme (B30)	0	Compte d'épargne à régime spécial (G2A)	0
Crédits à long terme (B40)	0	Autres dépôts de garantie reçus des membres (G30)	145 877 905
Titres de placement (C10)	0	Autres dépôts des membres, bénéficiaires ou clients (G35)	
Comptes de stocks (C30)	10 853 187	Emprunts de l'institution auprès des membres (G60)	145 877 905
Débiteurs divers (C40)	61 936 058	Autres sommes dues aux membres (G70)	0
Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat (C56)	0	Versement restant à effectuer à court terme (H10)	0
Créances rattachées (A60+B65+C55)	22 740 918	Créditeurs divers à court terme (H40)	21 729 967
Engagement de financement donnés (N1A+N1J+N2A+N2J)	0	Dettes rattachées (F60+G90)	2 138 889
		Enours des engagements de financement et de garantie reçus (N1H+N1K+N2H+N2M)	0
Total	2 470 753 354	Total	968 697 115
RATIO			255,06%

NORME			> 80%
	Variables	Montants	
<b>RATIO DE LIMITATION DES OPERATIONS AUTRES QUE LES ACTIVITES D'EPARGNE ET DE CREDIT</b>			
Montant consacré par l'institution aux opérations autres que l'épargne et le	38 638	Comptes ordinaires débiteurs chez les institutions financières (A12) Autres comptes de dépôts chez les institutions financières (A2A)	598 482 491 190 000 000
Comptes de prêts (A3A)			0
Prêts en souffrance (A70)			0
Credits court terme (B2D) Comptes ordinaires débiteurs des membres, bénéficiaires, ou clients (B2N)			1 573 093 195 0
Credits moyen terme (B30)			0
Credits à long terme (B40)			0
Credits en souffrance (B70)			84 832 814
Titres de placement (C10)			0
Titres de participation ( D1E)			7 000
Titres d'investissement (D1L) Engagements par signature données (N1A+N1J+N3A+Q1A)			0 0
Total	38 638	Total	2 446 415 500 0,00%
			RATIO

ANNEE VI

NORME		<= 5%			
ANNEE VIII		ANNEE VIII			
<b>RESERVE GENERALE</b>					
Excédent de l'exercice (L80)	-115 025 314				
Report à Nouveau déficitaire ( L70)	47 769 913				
<i>Total</i>	<i>-67 255 401</i>				
DOTATION ANNUELLE		ANNEE VIII			
<b>NORME DE CAPITALISATION</b>					
Fonds propres	1 843 093 254	Total actif de fin de période en montants nets	3 413 285 210		
Total	1 843 093 254	<i>Total</i>	<i>3 413 285 210</i>		
RATIO			54,00% <=15%		
NORME		ANNEE IX			
<b>LIMITATION DES PRISES DE PARTICIPATION</b>					
TITRES DE PARTICIPATION	7 000	Fonds propres	1 843 093 254		
<i>Total</i>	<i>7 000</i>	<i>Total</i>	<i>1 843 093 254</i>		
RATIO			0,00% <=25%		
NORME		ANNEE X			